

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS GRIESBACH AU VAL

Section Rando – Programme des sorties 2021 b-

Jour de sortie : **MARDI**

Nous vous proposons ci-dessous notre programme de randonnées 2021, sous réserve de la levée des mesures gouvernementales. En effet, depuis le 15 décembre, vous pouvez randonner individuellement plus de trois heures et à plus de 20 km de votre domicile, sans attestation. Par contre, les rassemblements de plus de 6 personnes sont toujours interdits.

Le 7 janvier le premier ministre a déclaré qu'il n'y avait pour l'instant aucun assouplissement des mesures sanitaires. Dans tous les cas la réservation est obligatoire et nous vous demandons de préciser vos noms, prénoms et numéros de téléphone (pour vous prévenir en cas de cluster) et de porter le masque lors du rassemblement parking du Club-House et lors du covoiturage.

La section « rando » de l'Association Sports et Loisirs GRIESBACH AU VAL propose, sous la responsabilité de Michel LAMBERGER et Christian BACHSCHMIDT, des sorties à la journée ou demi-journée en fonction de la saison.

Certaines sorties pourront éventuellement faire l'objet d'une modification ou d'une annulation compte tenu des conditions climatiques constatées le jour de la balade. Des modifications horaires sont également possibles.

Date	Départ	Transport	Distance Approx	SORTIE	Accompagnateurs	Rendez-vous
02/03	13 h 30	VP	5.5	Circuit du Narrenstein	LAMBERGER Michel ☎ 0640123589 BACHSCHMIDT Christian ☎ 0670920352	Parking Club-House
09/03	13 h 30	VP	5.0	Cascades du Stolz Ablass – Sentier des Mulets	«	«
16/03	13 h 30		8.5	Gunsbach-Chapelle de la Croix-Wihr au Val	«	«
23/03	13 h 30	VP	7.0	Wintzenheim-Chapelle des Bois-Pflixbourg	«	«
30/03	13 h 30	VP	6.0	Circuit historique Hohrodberg-Linge	«	«
06/04	13 h 30	VP	9.0	Soultzbach-Les ruines du châteaux de Schrankenfels	«	«
13/04	13 h 30	VP	7.0	Soultzeren-Les balcons de la Petite Vallée	«	«
20/04	13 h 30	VP	8.5	Au pays des Ribeaupierre-Ribeauville-Château St Ulrich-Dusenbach	«	«
27/04	13 h 30	VP	7.5	Labaroche-Château du Hohnack	«	«
04/05	13 h 30	VP	7.5	Le Wineck, au cœur des vignes de Katzenthal	«	«
11/05	9 h 00 Journée	VP	20.0	Circuit des 4 Lacs (Vert-Truites-Blanc-Noir)	«	«
18/05	13 h 30	VP	10.5	Notre Dame du Schauenberg	«	«
25/05	13 h 30	VP	8.0	Turckheim-Hunabuhl-	“	“

				Chapelle St Wendelin		
01/06	13 h 30	VP	5.4	Tour du Schnepfenried	“	“
08/06	9 h 00 Journée	VP	16.0	Gaschney-Kerbolz- Kastelberg-Hohneck- Schliessroth	“	“
15/06	13 h 30	VP	6.0	Circuit historique Gaschney - Reichackerkopf	“	“
22/06	13 h 30	VP	6.0	Autour du Petit Ballon	“	“
29/06	13 h 30	VP	24.5	Kaysersberg-Gunsbach – La mémoire d’Albert Schweitzer	«	«
06/07	13 h 30			Griesbach au Val – Tour du ban		
13/07	9 h 00 Journée	VP	16.0	Les Hichsteine et le lac vert	«	«
				CONGES		
07/09	13 h 30	VP	7.0	Une boucle autour de Hunawihr	«	«
14/09	9 h00 Journée	VP	17.0	Au sommet des Vosges Linthal-Grand Ballon	«	«
21/09	13 h 30	VP	6.0	Thannenkirch et les rochers géants	«	«
28/09	9 h 00 Journée	VP	8.0	Sasbachwalden (Forêt Noire)	«	«
05/10	13 h 30	VP	9.5	Escapade dans le Val du Pâtre	«	«
12/10	9 h 00 Journée	VP		Clôture de la saison Cascades du Pfahlrnz Ferme Auberge Uff Rain (repas sur place)	«	«

VP = voiture particulière (covoiturage)

Pour les randonnées à la journée, le repas est tiré du sac

Pour les non-membres de l’Association Sports et Loisirs GRIESBACH AU VAL, une participation annuelle de 10,00 € est demandée pour l’assurance (5,00 € pour les enfants de moins de 12 ans).

La randonnée est un loisir qui ne vise ni la performance ni l'exploit sportif.

Le marcheur doit disposer d'une condition physique clairement adaptée à la difficulté de la sortie (dénivelé, durée, intensité, météo).

Le marcheur est tenu de se munir d'un équipement approprié : - chaussures de marche, bâtons de randonnée et vêtements adaptés à la saison, au milieu et à la météo. - dans le sac à dos : protections contre le soleil, la pluie ou le froid, boisson, petit sac poubelle et ses médicaments.

Le marcheur respecte les règles de bonne conduite : - ne pas dépasser le guide de tête ni s’attarder après le guide serre-file, - respecter le tracé des sentiers et ne pas emprunter de raccourcis. - ne pas piétiner la végétation, ne pas cueillir de plante protégée. - laisser le sac au bord du sentier si l'on doit s'éloigner du groupe, - ne pas abandonner de déchets dans la nature, - refermer les clôtures et barrières franchies, - rester discret, prudent et solidaire. Il gère ses efforts, s'hydrate et s'alimente régulièrement, il est porteur d'une pièce d'identité et est muni d'un numéro de téléphone à appeler en cas de besoin.